



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19_QUE_046

Déposé le : 10.09.19

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Tout commence par un regard

Texte déposé

Les recherches sur le développement de l'enfant montrent à quel point les nouveaux nés ont besoin d'être regardés par leur entourage, et en particulier par leurs parents, pour acquérir confiance en eux et sentiment de sécurité. Naturellement, les adultes sont attirés et attendris par les « frimousses » des bébés. Ces échanges de regard, de sourires se produisent donc instinctivement. Malheureusement, de plus en plus de spécialistes mettent en garde les nouveaux parents, car les enfants sont maintenant soumis à une grande concurrence à ce niveau-là : le smartphone. Les écrans, omniprésents et tellement addictifs, ont tendance à réduire significativement le temps d'échange pur, par exemple durant l'allaitement.

Ainsi, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'État ce qui a déjà été mis en place, notamment dans les maternités, pour rendre attentifs les jeunes parents aux besoins de l'enfant en temps d'échanges visuels et aux risques liés à l'attrait des écrans.

D'avance, je remercie le Conseil d'État pour sa réponse.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Glaser Krug Sabine

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch